

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 15 MARS 2024 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Madame PARIS, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Madame COULET, Monsieur DI PERNA, Monsieur RICHER, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Monsieur GUERRY, Madame QUELIN, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYÈRE, Monsieur MARINO MORABITO, Madame MEYZONNY, Monsieur ABBES

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Monsieur DEROUBAIX (à Monsieur de BOISSIEU), Madame BRISSEZ (à Madame PETIT), Monsieur RIBIÈRE (à Madame SONNERY), Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR),

EXCUSÉE : Madame ARBORE

ABSENTS : Madame ARENA, Monsieur KARTAL, Madame PONCET

Monsieur Jean-Marc RIGAUD est désigné secrétaire de séance.

2024.01.03 COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL) – REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT.

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.3 : Désignation des représentants

Vu la délibération n° 2020.04.05 du 12 juin 2020, portant dénomination des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

Suite à l'intégration au sein du Conseil Municipal du 1^{er} décembre 2023 de Monsieur Mohamed ABBES, il est proposé d'acter sa participation à la CCSPL.

Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20240315-DEL_2024_01_03-DE
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024

La Commission Municipale **Ressources Humaines, Administration Générale, Sécurité, Tranquillité publique et Nouvelles technologies**, lors de sa séance en date du **12 mars 2024**, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. DE DÉSIGNER en qualité de représentant auprès de la CCSPL :

Représentant
<i>Mohamed ABBES</i>

2. DE DIRE que les autres membres restent inchangés.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le

22 MARS 2024

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Jean-Marc RIGAUD
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture
001-21010046-20240315-DEL_2024_01_03-DE
Date de télétransmission : 19/03/2024
Date de réception préfecture : 19/03/2024